

RESEAU PAYSAGE MIDI-PYRENEES
Journée d'échanges d'expériences
**« Les paysages de la biodiversité ou, la biodiversité nouveau
 marqueur du paysage »**
27 septembre 2010
Muséum d'Histoire naturelle de Toulouse
Journée organisée avec le soutien du CNFPT Midi-Pyrénées

COMPTE RENDU

LES PARTICIPANTS (66)

Nom/Prénom	Organisme	Fonction
AGGERI Gaëlle	CNFPT	
ALBINET Marie-Dominique	CAUE Aveyron	Chargée d'études
AMBLARD Marion	CAUE Haute-Garonne	
ARAGOU Christian	Commune de Toulouse	Directeur territorial
ARAMENDY Jean François	CAUE Haute-Garonne	Chargé d'études
ARCHIER Valérie	Pays Rouergue Occidental	
ARENALES DEL CAMPO V.	DREAL MP	
ARTERO Claudie	DREAL MP	
BAUMAS Bruno	Pays de Cocagne	
BENZENET Yvain	DREAL MP	
BÉRINGUIER Philippe	UTM GEODE	
BLANC Didier	Commune de Muret	Agent de maîtrise
BLEUSE Michèle	Commune de Toulouse	Conseillère municipale
BODIN Julie	CREN MP	
BOUTONNET Stéphane	DREAL MP	
BROSSARD-LOTTIGIER Sylvie	DREAL MP	
CANDEBAT Thierry	Conseil Général Ariège (SAEE/DDTT)	Mission Patrimoines
CAZEAUDUMEC Jessica	Commune de Ramonville St Agne	
CHAMAYOU Damien	ARPE	
CHANUT Pierre	Pays Ruthénois	Chargé d'études
CHAUBET Gérard	CNFPT MP	Directeur Régional
CHUNIAUD Anne	DREAL MP	
COLLIÉ Jérôme	Conseil Général Tarn et Garonne	
DANIEL Bertille	Pays Midi-Quercy	Chargée de mission paysage
DUCROS Yannick	FREDEC	
FAISSAT Françoise	ADASEA Gers	
FLIPO Stéphanie	DREAL MP	
FOUCAUD Lionel	Commune de Montauban	Technicien
FREY Catherine	Commune de Toulouse	

GALIBERT Thierry	DREAL MP	Directeur adjoint
GAUDENZI Virginio	Muséum d'Histoire Naturelle	Directeur par Interim
GENET Marie	ARPE	
GENOT Agnès	Communauté de communes de la Vallée et du Causse	
GENOT Frédéric	Communauté de communes du Grand Cahors	
GIORGIS Sébastien	Agence Paysages	Paysagiste
GIROU Ambre	SMEAG	
GOLFETTO Philippe	Commune de Toulouse	
GRAMMONT Philippe	DREAL MP	Adjoint au Directeur
GURTLER François	Muséum d'Histoire Naturelle	Chargé du développement
HATTERLEY Alain	DDT Lot	
HENNE Pascale	DREAL MP	
JACOB Laure	PNR Grands Causses	
JARDIN Isabelle	DDT Haute-Garonne	
KERVENNIC Alexandre	Conseil Général Haute-Garonne	Directrice
LABAUME Philippe	URCAUE MP	Délégué régional
LABOURMENE Virginie	Commune de Cugnaux	
LARTOUX Delphine	DREAL MP	
MIALHE Jean Claude	Commune de Toulouse	Ingénieur
MICHEL Marianne	CNFPT	
MILLASSEAU Philippe	CAUE Tarn et Garonne	Chargé d'études
PLANCHE Caroline	CAUE Tarn	
PROVENDIER Damien	Plantes et Cités	
REILE Adeline	AUAT	
REY Jean Louis	DREAL MP	
RIVE Juliette	C. de communes du Grand Cahors	Attachée territoriale
ROLDÈS Jean Louis	DDT Tarn et Garonne	Chargé de mission
ROUBELET Jean Luc	Commune de Montauban	Ingénieur
SACCHI Michel	DDT Ariège	Directeur adjoint
SALVI Isabelle	Communauté Urbaine de Toulouse	
SANGIOVANNI Guy	DDT Tarn	
SASIA Geneviève	DREAL MP	
SOULEYREAU Alexandra	Commune de Perpignan	
STALENQ Fanny	Pays Portes de Gascogne	Chargée de mission Europe
TAPIN Valérie	Commune de Toulouse	
TRUQUET Sébastien	DDT Lot	
URBANO Patrick	Conseil Général Tarn	

Excusés

BAYLET Jean-Michel	Conseil Général du 82,	Président
BRANES Jean Pierre	Conseil Général 31	
CRUEGE Mathieu	PNR Pyrénées ariégeoises	Directeur
MASSIP Gérard	DDT Tarn et Garonne	
MALVY Martin	Région Midi-Pyrénées	Président
VIALARET Florence	ONF	
	Pays de Foix Haute Ariège	
	Pays Lauragais	

INTRODUCTION DE LA JOURNEE

- **Mot d'accueil de M. GAUDENZI, Directeur par Intérim du Muséum d'Histoire Naturelle de Toulouse.**

Le Muséum est une institution à la fois ancienne et jeune avec sa réouverture en 2007. Par son nouveau positionnement il s'agit de passer d'un musée « témoin » à un musée « acteur » en phase avec la société. Il offre 3000 m² d'expositions plus des espaces d'expositions temporaires avec un site en centre ville et un site à Borderouge. La thématique de la journée est en harmonie avec les thématiques du Muséum.

Il faut ouvrir le regard naturaliste qui a un pas de temps très long et des approches spécialisées. Le Muséum dans ses activités doit évoluer pour prendre en compte le pas de temps de l'homme qui est celui de l'aménagement et du paysage en intégrant une vision globalisante ne se limitant pas aux espaces de « nature » qui n'existe en fait presque plus.

- **Intervention de M. CHAUBERT, Directeur Régional CNFPT Midi-Pyrénées.**

M. CHAUBERT souligne le fort intérêt pour les questions de paysage, qui constituent un axe important de la politique du CNFPT.

Il évoque une journée organisée prochainement par le CNFPT de Toulouse sur la trame verte et bleue avec des intervenants internationaux.

Il précise que les CAUE interviennent souvent dans les sessions de formation du CNFPT, notamment en Aquitaine.

- **Présentation de la problématique par Philippe GRAMMONT Adjoint au DREAL Midi-Pyrénées**

M. GRAMMONT remercie le Muséum pour son accueil. Il rappelle que la journée s'inscrit dans le cadre du Réseau paysage Midi-Pyrénées dont l'objectif est de développer la connaissance, favoriser une culture commune et des échanges de savoir et de savoir-faire.

Il rappelle la problématique de la journée :

2010 année de la biodiversité, trames vertes et bleues du Grenelle de l'Environnement, la « nature » est indiscutablement à l'honneur dans l'actualité législative et médiatique.

Cette « nature » ou « biodiversité », en étroite interrelation avec les usages et les activités humaines l'est aussi avec les représentations sociales et culturelles des populations. Le réseau paysage dans le cadre de ses échanges a donc trouvé intéressant de confronter autour de trois types de milieux (urbain, remarquable et naturel) la notion de biodiversité à celle de paysage au sens de la Convention Européenne du Paysage.

En quoi et jusqu'où la biodiversité peut incarner un nouveau marqueur du paysage ?

- **Présentation de la journée par Philippe LABAUME URCAUE Midi-Pyrénées.**
Support : [diaporama](#) disponible sur l'Extranet du Réseau paysage

Ph. LABAUME commente le programme proposé :

- **Présentation des enjeux liés à la biodiversité** : rappel synthétique des différents programmes nationaux, programme du pôle de compétences « espaces verts et paysages » du CNFPT.

- **Trois exemples articulant biodiversité et paysage** : en milieu urbain (prise en compte de la biodiversité par la ville de Toulouse), en site protégé (étude préalable pour le programme de replantations du Canal du Midi) et en site agro-pastoral (plan de paysage du Larzac et biodiversité des Causses).

- **Atelier de réflexions et d'échanges** : à la lumière des exemples présentés, échanges et débats avec les participants autour de la question « la biodiversité, nouveau marqueur du paysage ? ».

- **Conclusions**



Atelier de réflexions et d'échanges – photo URCAUE

PRÉSENTATION DES ENJEUX LIÉS À LA BIODIVERSITÉ

- **Rappel synthétique des différents programmes nationaux liés à la préservation de la biodiversité, Anne CHUNIAUD DREAL MP.**
Support : [diaporama](#) disponible sur l'Extranet du Réseau paysage

Anne CHUNIAUD rappelle en introduction les fonctions et valeurs reconnues de la biodiversité : patrimoine commun, raisons éthiques, services rendus multiples.

L'État s'est doté d'une stratégie transversale : la stratégie nationale de la biodiversité (2004) renforcée par le Grenelle de l'Environnement.

Différents programmes d'actions sont ciblés et structurés à travers :

- la connaissance : ZNIEFF, observatoires et inventaires des patrimoines naturels, atlas de la biodiversité communal, SINP....
- la protection : création des aires protégées, CITES, espèces protégées, APPB, réserves naturelles...
- les actions d'aménagement d'intégration et de gestion : Natura 2000, Trame Verte et Bleue, prise en compte dans les projets opérationnels (études d'impacts) et la planification (urbanisme).

Elle évoque notamment le plan national « restaurer et valoriser la nature en ville ».

Les dernières diapositives permettent de montrer en quoi paysages et biodiversité appellent les mêmes principes et s'articulent (connaissance, protection, gestion).

- **Programme du pôle de compétences « espaces verts et paysages » du CNFPT, Gaëlle AGGERI paysagiste CNFPT/ENACT Montpellier.**
Support : [diaporama](#) disponible sur l'Extranet du Réseau paysage

Gaëlle AGGERI évoque un partenariat régulier entre CNFPT et État sur les questions : paysage, espaces verts et biodiversité. Le pôle de compétence du CNFPT sur ce thème est situé à Montpellier.

A travers les thématiques abordées lors des colloques, on note une évolution de la culture des techniciens par rapport à la gestion différenciée. Il est important que tous les services soient impliqués.

Les pratiques environnementales des services espaces verts ont fait l'objet d'un référentiel « label éco jardin ».

Des actions plus globales ont pu être initiées :

- incitation réglementaire ou protection à Marseille, Nantes ou Rennes. Par exemple à Berlin un quota de biodiversité est fixé à la parcelle.
- démarche d'inventaire : Orléans, Besançon. A Lausanne ces inventaires sont reliés à des démarches artistiques.
- communication : Nantes et Rennes diffusent une autre représentation du vivant. Les friches sont des réservoirs de biodiversité, le rôle du paysagiste dans ce cas c'est avant tout : « raconter une histoire »

Questions/Commentaires

- Il serait intéressant de pouvoir identifier des expériences plus rurales pour illustrer ces programmes.
- La question de la qualité du sol est essentielle, elle devrait être centrale dans ces démarches.
- Il semble plus facile d'engager ce type d'actions en milieu urbain, la demande sociale n'est pas toujours au rendez-vous en milieu rural.

TROIS EXEMPLES ARTICULANT BIODIVERSITÉ ET PAYSAGE

- **Un exemple en milieu urbain, les programmes de prise en compte de la biodiversité par la ville de Toulouse, Michèle BLEUSE, conseillère municipale de Toulouse déléguée à la biodiversité et aux espaces verts et Isabelle SALVI service d'écologie urbaine du Grand Toulouse.**
Support : [diaporama](#) disponible sur l'Extranet du Réseau paysage

Mme BLEUSE présente les objectifs de la démarche d'inventaire faune/flore engagée il y a un an et sa dimension novatrice dans la mesure où elle implique un partenariat avec les associations naturalistes et une dynamique inter-services.

Mme SALVI présente les enjeux territoriaux des espaces de nature de Toulouse. Sur le Grand Toulouse, 50% des espaces ne sont pas urbanisés. La commune de Toulouse accueille par ailleurs en moyenne 7 000 hab./an et 1 500 ha de surface agricole sont consommés chaque année sur l'aire urbaine.

Dans les projets d'aménagement, le service d'écologie urbaine arrivait souvent en fin de chaîne. L'objectif de cette connaissance, c'est de pouvoir intervenir en amont en travaillant avec des données identifiées au préalable.

Un comité de pilotage, associant de nombreux acteurs y compris des associations naturalistes, permet de mutualiser les données avec des conventions de mise à disposition sur un support commun. Chaque partenaire reste propriétaire de ses données et la mise à disposition s'opère si l'utilisation s'inscrit dans un objectif commun.

Un outil d'alerte a été mis à la disposition des services d'aménagement qui permet d'être averti en amont de précautions à prendre.

Mme BLEUSE évoque les actions de communication développées autour du projet. Il s'agit d'une première étape, il reste encore de nombreux espaces à inventorier. Cette action a permis une évolution des pratiques de gestion des espaces verts.

Questions/Commentaires

- Qu'en est-il de la mise en œuvre concrète ? Pas encore assez de recul.
- La mise à disposition des données est-elle ouverte ? Dans un premier temps pas d'accès via Internet pour éviter une pression sur le site concerné. Le premier objectif est de ne pas dégrader, dans un deuxième temps pouvoir recréer des continuités (cf. secteur de Montaudran).
- La carte de Toulouse identifie les espaces de nature mais il y a beaucoup d'espaces en blanc et quelques espaces symboliques ont été oubliés ! Il s'agit d'une première base de travail à préciser, les lieux insolites où se loge la biodiversité seront progressivement identifiés.

- **Un exemple en site protégé, le Canal du Midi, étude préalable au programme de replantations, Sébastien GIORGIS paysagiste "Agence paysages"**
Support : [diaporama](#) disponible (en partie) sur l'Extranet du Réseau paysage

M. GIORGIS annonce en introduction qu'il ne se considère pas compétent en matière de biodiversité, il est paysagiste avant tout.

La "Nature" existe depuis longtemps, le concept « d'écologie » depuis 100 ans, celui de « biodiversité » depuis 25 ans et l'écologie du paysage est encore plus récente. Il est important d'employer les bons mots. Le concept de biodiversité a principalement émergé pour pointer l'érosion des espèces.

Le travail présenté n'est pas validé, il n'est pas centré sur la biodiversité mais illustre la relation entre patrimoine et biodiversité.

Le canal confronte trois approches :

- le patrimoine historique : démarche de restauration (cf. charte de Venise),
- le paysage : structure paysagère contemporaine à mettre en projet,
- la biodiversité : le canal comme éléments de la Trame verte et bleue.

Le Canal est un aménagement artificiel, ce n'est pas une rivière, l'aménagement des francs bords rentre dans ce questionnement, les alignements de platanes sont à une autre échelle que celle de la nature.

Le Canal correspond à un modelé technique et à des matériaux du XVIIIème siècle. On est en capacité de restaurer le bâti mais pour les arbres, que doit-on restaurer ? Avec quelle époque de référence ? Le Canal n'a en effet jamais fait l'objet d'un programme paysager. Pendant 75 ans après sa construction, il n'y a pas eu d'arbres. Les plantations ont été réalisées progressivement pour traiter les questions de voisinage. Elles ont répondu au fil du temps à des préoccupations contemporaines. Aujourd'hui face aux maladies des platanes, quel projet proposer ? La biodiversité peut-elle être porteuse d'un projet ? Doit-on développer une logique de projet ou de restauration ?

Le platane s'est imposé peu à peu mais il y avait au départ une grande diversité d'essences. Cependant aujourd'hui, le platane marque culturellement aujourd'hui le Canal.

Les fondements du projet proposé s'appuient sur les biefs et les écluses pour passer d'une essence à l'autre. Il repose à la fois sur un travail de terrain et sur une étude des archives. Les propositions ont été formulées avec l'appui d'experts (Corinne Bourgerie CITARE). L'alignement est le motif emblématique (66 % du linéaire). Le budget prévisionnel du projet est de l'ordre de 100 millions d'euros, 84 millions d'euros pour l'arrachage (42 000 platanes X 2 000 €), le reste pour les plantations.

Se pose ensuite la question des connections avec les espaces riverains en terme de biodiversité.

Questions/Commentaires

- Quelles essences sont proposées ? Platanor Vallis clausa (variété de platane résistante au chancre coloré), des chênes, du frêne, des micocouliers,...
 - Question du temps ? On observe actuellement l'explosion du développement du chancre, la transmission se fait de proche en proche par les racines. Face à l'urgence, il faut communiquer autrement et promouvoir autre chose.
 - Faut-il reconstituer les alignements ? Sans alignement, il y a un risque de déclassement Unesco, ce qui préoccupe beaucoup les collectivités.
 - Quid du foncier latéral au Canal ? permet-il une régénération naturelle avec du chêne rouvre par exemple ? L'esprit « patrimoine » du Canal n'appelle pas de régénération. Avec le platane, la gestion était facile car il ne se reproduit pas, entre l'abattage et le développement arboré, il y aura une période de gestion sensible. Le projet proposé n'est ni un projet à la « Clément », ni un projet jardiné.
-
- **Un exemple en site agro-pastoral, le plan de paysage du Larzac et la biodiversité des Causses, Stéphane BOUTONNET DREAL MP et Laure JACOB PNR des Grands Causses.**
Supports : [diaporama](#) du PNR GC disponible sur l'Extranet du Réseau paysage, une plaquette « Le Larzac, un territoire habité d'exception » a été remise aux participants.

Stéphane BOUTONNET explique que la démarche de plan de paysage du Larzac est très liée aux questions de biodiversité. Il a pour objectif de protéger en mettant en évidence les enjeux et en proposant un projet de territoire : réserves d'eau souterraine, territoire de passage, importance des routes, terroirs agricoles et pastoraux, importance des activités,...

Laure JACOB explique que les actions en faveur de la biodiversité ont forcément un impact sur le paysage. C'est le cas du programme Life et des démarches Natura 2000 qui permettent de conserver les milieux ouverts qui font la spécificité paysagère des Grands causses.

ATELIER DE RÉFLEXION ET D'ÉCHANGES

- « **La biodiversité, nouveau marqueur du paysage** » table ronde animée par **Philippe BÉRINGUIER, Université Toulouse le Mirail GEODE, avec la participation de François GURLER Muséum Toulouse, Michèle BLEUSE conseillère municipale de Toulouse, Isabelle SALVI Grand Toulouse, Laure JACOB PNR Grands causses, Julie BODIN CREN Midi-Pyrénées, Damien PROVENDIER Plantes et Cités, Sylvie BROSSARD LOTTIGIER DREAL et Jean Louis REY DREAL.**

Introduction :

Envisager la biodiversité dans sa relation au paysage à travers trois champs : un savoir naturaliste qui construit une connaissance de la réalité, une culture sociale qui projette un regard pluriel, des paysages produits qui reflètent choix et logiques d'intervention.

Cette grille de lecture à trois entrées et leurs interrelations inscrivent la problématique dans une dimension territoriale manifeste. A la fois un ancrage terrien, humain, technique et culturel qui permet d'exprimer une diversité de regards : ceux des scientifiques, des aménageurs, des habitants, des usagers,...

Chaque champ d'intervention ou de regard porté sur la nature se réfère à une représentation propre, construite et inconsciente. Intégrer ces regards, ces attentes et ces points de vues, c'est tenter de construire une représentation partagée. Le paysage peut-il être le résultat de cette intégration, réussie ou non, l'expression, partagée ou non, d'une représentation collective ?

Proposition de trois questions et thèmes à débattre

- La prise en compte de la biodiversité dans les paysages est un thème récent, en voie d'exploration. Qu'est-ce que, au-delà des aspects techniques, cela modifie dans la façon d'envisager les paysages et d'intervenir ?
- Les milieux à forte biodiversité font-ils paysage et sens pour les citoyens ? Si la biodiversité est un marqueur, indicateur qualifiant les paysages, suffit-elle pour autant à faire paysage ?
- En tant qu'indicateur du paysage, la biodiversité s'invite comme aiguillon dans les pratiques de l'aménagement et du développement durable des territoires. Comment et à quelles conditions cela contribue-t-il à la préservation et à la réalisation de paysages de qualité, satisfaisants pour tous, parce qu'ils sont en mesure de relier l'esthétique au fonctionnel, le culturel au naturel, l'économie à l'émotion ou au bien être ?

Compte rendu des débats

Cf. 4 pages en préparation.

« Thierry GALIBERT remercie le Muséum d'avoir accueilli cette journée du réseau paysage pour ce qui constitue les premiers pas d'un partenariat que nous souhaitons développer bien au-delà de la seule problématique du paysage, en particulier sur les débats et enjeux que suscitent l'histoire naturelle vis-à-vis de nos manières d'aménager les territoires, et des relations entre la culture et la nature. Il remercie également le soutien du CNFPT pour l'organisation de cette journée

Il synthétise, ensuite, les faits saillants des trois territoires pris en exemple qui ont permis de questionner les principes et pratiques respectifs dès lors que l'on s'interroge sur la biodiversité en tant que marqueur du paysage.

En ville, l'exemple de Toulouse rappelle qu'il faut une politique d'espaces verts et de nature extrêmement volontaires pour que l'on change la manière de voir la nature et aussi et surtout les pratiques de « consommation » de l'espace, qui est toujours, à l'origine, naturel.

Pour les territoires naturels et ruraux, l'exemple des territoires du Larzac a mis en évidence le rôle stratégique que peuvent jouer les PNR dans l'articulation des politiques de protection de la biodiversité avec celles de protection des paysages en particulier à travers le plan de paysage, élément essentiel d'articulation de ces deux pratiques humaines.

Enfin, les territoires emblématiques du patrimoine du canal du Midi à travers l'étude historique des plantations du canal nous invitent à considérer en toute modestie le caractère historique de la biodiversité sur des sites paysagers patrimoniaux que nous réduisons aujourd'hui à des images d'Épinal bien peu représentatives d'une biodiversité reçue en héritage.

En conclusion, pour que la biodiversité devienne un marqueur des paysages, il est nécessaire que les politiques du paysage reconnaissent qu'elle est un élément de notre histoire et donc qu'elle doit être intégrée plus visiblement dans les pratiques de projets de paysage. Elle constitue une des composantes essentielles de nos territoires à prendre en compte afin que nos modes d'habiter et d'aménager deviennent plus durables.

Enfin, il rappelle que le réseau régional paysage de Midi-Pyrénées a une mission à remplir en diffusant et valorisant les bonnes pratiques de considération et de protection de la biodiversité dans l'aménagement des territoires. Il invite les membres du réseau à faire part des projets exemplaires ou innovants de protection de la biodiversité traduits par des aménagements paysagers remarquables. »

RAPPEL : ACCÈS À L'EXTRANET DU RÉSEAU PAYSAGE MIDI-PYRÉNÉES:

- A partir du site Internet de la DREAL:

www.midi-pyrenees.developpement-durable.gouv.fr/

- Aller à «Espace professionnel» puis « Extranets».

- Les différents réseaux régionaux s'affichent, aller à «Réseau paysage».

- Codes d'accès : nom d'utilisateur: *extra_mip* ; mot de passe: *midi123*